

DOSSIER D'INSCRIPTION EN L-AS 1, 2 et 3 Licence Accès Santé

PIÈCES A FOURNIR:

- Les bulletins trimestriels de 1ère et de Terminale.
- Une lettre de motivation manuscrite à l'attention du Dr GASTALDI.
- Une photo d'identité.
- Le dossier d'inscription (ci-joint).
- Le règlement par chèque bancaire (ou par virement sous demande de notre RIB ou espèces) d'un **acompte de 720 € à valoir sur le montant total de l'inscription** à l'ordre de K du C La Prépa.

Cet acompte est remboursable en cas de non obtention du Baccalauréat ou si dossier non retenu sur Parcoursup par la Faculté de Médecine de Marseille (sur présentation de justificatifs).

Le solde pourra être échelonné après accord de la Direction.

- Le dossier est à retourner dûment rempli à :

K du C la Prépa 254 Boulevard Baille 13005 Marseille



Coller une photo

DOSSIER D'INSCRIPTION EN L-AS

□1 □2 □3 Licence:					
NOM:PRÉNOM:					
DATE DE NAISSANCE :	/	/	à		
PARENTS:					
Adresse :					
Tél:		D.#.\			
Profession Père : Mail :		Mère	:		
Truit i					
ÉTUDIANT:					
Adresse :					
Tél :					
Mail :					
Baccalauréat Spécialités:		Mention:		Lycée :	
Classement au concours PASS :	l er quad:			2 nd quad :	
Nom de l'écurie fréquentée l'ann	ée précéd	dente (si exte	érieur	à K du C):	
ORIENTATION SOUHAITÉE					
		_	,		
MÉDECINE		KINÉSITH		ΊΕ	
DENTAIRE		MAIEUTI(QUE		
PHARMACIE					



TARIFS:

Forfait L-AS 1,2 ou 3 (Majeure Licence + Mineure Santé) (septembre à juin) Comprenant conseils et suivi sur Parcoursup + cours avec QCM et Corrections + Concours Blanc et Correction + Préparation aux épreuves orales Forfait L-AS 1,2 ou 3 (Mineure Santé) (janvier à juin) Comprenant conseils et suivi sur Parcoursup + cours avec QCM et Corrections + Concours Blanc et Correction + Préparation aux épreuves orales Stage de Pré-Rentrée L-AS 1: □ 300 € Comprenant un cahier de vacances et 2 semaines de cours avec QCM et Concours Blanc

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- **Article 1** : La signature du bulletin d'inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales d'inscription.
- **Article 2** : Seuls les titulaires des bulletins d'inscription dûment remplis, datés et signés, accompagnés de l'acompte exigé et après acceptation du dossier seront considérés comme préinscrits.
- **Article 3**: Le nombre de places étant limité, **l'inscription est réputée définitive et irrévocable** pour toute la durée de l'année universitaire et <u>les droits afférents ne sont pas remboursables</u> en cas d'abandon de l'élève, pour quelque motif que ce soit, sauf dans les cas particuliers prévus à l'article 4.
- **Article 4**: L'inscription pourra être résiliée, sur justificatif en cas d'échec au baccalauréat, après présentation d'un relevé de notes ou si le dossier Parcoursup n'est pas retenu par la Faculté de Médecine de Marseille. Les autres motifs comme une note insuffisante en Majeure Licence ou le choix d'une réorientation ne pourra être invoqué.
- **Article 5**: Le règlement intégral des frais de scolarité devra être impérativement **acquitté au plus tard au mois de décembre de l'année en cours**. En cas de non-respect de cette disposition, K du C la prépa, se réserve le droit de ne pas admettre l'élève au sein de l'établissement.



Article 6: En cas d'inscription au **stage de pré rentrée**, le règlement intégral de ce dernier devra être impérativement acquitté **au plus tard le 15 juillet (sauf si accord paiement échelonné). Article 7**: L'étudiant s'engage à respecter le règlement intérieur de K du C La Prépa, à savoir :

- La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur comme à proximité des locaux (escaliers, coursive) ; la consommation de tabac est tolérée uniquement dans l'espace dédié.
- Les étudiants devront, à l'intérieur comme à proximité des locaux (escaliers, coursive), observer un comportement responsable, respectueux et conforme aux bonnes mœurs.
- -La non observation de ces règles pourra entrainer l'exclusion définitive de l'étudiant fautif.

Article 8 : Pour des raisons pratiques, les étudiants peuvent utiliser les étagères mises à leur disposition pour leurs livres et cahiers, cependant la Direction de K du C se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des affaires personnelles ou universitaires (cours, classeurs, polycopiés, livres, sacs, etc...) à l'intérieur des locaux.

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription ci-dessus et les accepte.

Date et Signature de l'étudiant Signatures des parents précédées de la mention « Lu et approuvé »